

le Blainvillois

BLAINVILLE, J'Y VIS BIEN



Édito

C'est la rentrée.

Le bilan des rythmes scolaires de l'année 2018-2019 a permis, avec une participation de 70% des parents, de constater que les 4 jours et demi, pour les écoles élémentaires, ont été un succès. Ce rythme a favorisé l'apprentissage des élèves et respecté leurs rythmes biologiques.

Toutefois, 68% des parents ont demandé à passer à 4 jours hebdomadaires pour l'année 2019-2020. Par respect pour le principe démocratique de cette consultation, nous avons donc demandé puis obtenu ce régime dérogatoire auprès des services de l'Éducation Nationale. Une page se tourne donc et j'en profite pour remercier vivement les enseignants de nos groupes scolaires pour la qualité de leur travail et leur excellent état d'esprit animé par le seul intérêt de nos enfants. Jusqu'au bout, ils ont exprimé leur souhait de continuer à venir travailler cinq jours plutôt que quatre...

Grâce à notre labellisation au « plan mercredi » qui ouvre droit à des aides de l'État, nous allons pouvoir accueillir les enfants avec des contenus d'animation culturels ou sportifs plus ambitieux.

Nous mettons également en place le repas de cantine à 1€ pour les quotients familiaux les plus faibles. Pour les enfants des écoles élémentaires, les 2€ restants seront pris en charge par l'État. Dans un souci d'équité, nous avons décidé de mettre en place un dispositif équivalent pour les enfants de maternelle. Cette mesure sera, quant à elle, entièrement financée par la commune. Ces nouveaux dispositifs d'aide permettront, à une majorité d'entre vous, de bénéficier de cette réduction, tout en vous garantissant une qualité identique des repas fournis.

Bonne rentrée à toutes les familles.

Olivier Martet



mairie@blainvillesurleau.fr



@blainvilleanimations



www.blainvillesurleau.fr

Vie municipale

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET L'ESSENTIEL ...

Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité :

- la tarification des Accueils de mineurs et la mise en place de la tarification sociale des repas de cantine
- la revalorisation des loyers des logements communaux
- la demande de subvention, auprès du Conseil Départemental, pour les animations de la Médiathèque en direction des écoles
- les aides sociales complémentaires pour les agents de la commune

à la majorité :

- les subventions aux associations qui en ont fait la demande
- la recomposition du Conseil Communautaire selon la règle de droit commun, soit 11 conseillers communautaires pour Blainville-sur-l'Eau, lors des prochaines élections de mars 2020

Comptes rendus complets sur www.blainvillesurleau.fr

Conciliateur de justice

Permanence en mairie lundi 9 septembre à partir de 14h30.

Prendre rendez-vous au 03 83 75 70 05.

Recensement militaire

En vue de procéder au recensement citoyen, les jeunes filles et garçons nés entre le 1^{er} septembre et le 31 octobre 2003 sont invités à se présenter en Mairie, munis(es) de leur carte d'identité et du livret de famille. **Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le 16^e anniversaire.**

Cette démarche peut aussi être effectuée en ligne, via le site service-public.fr /recensement citoyen obligatoire (RCO).

Pour notre marché, l'aventure s'arrête...

Malgré toute la détermination de M et Mme NANSE qui ont créé et tenté de faire vivre l'association «Les paniers des producteurs», notre marché s'est arrêté.

Les producteurs locaux ont eu beaucoup de difficultés à venir régulièrement bien que nous leur ayons offert une partie du domaine public, mis à disposition nos installations pour leur faciliter la tâche, fait de la communication... Nous remercions ceux qui y ont cru et sont venus faire vivre cet éphémère marché mensuel.

Il est malgré tout important de permettre de continuer à celles et ceux d'entre nous qui veulent consommer mieux et sur des circuits plus courts.

C'est pourquoi nous vous encourageons à visiter le marché de nos voisins Damelibériens qui, tous les quinze jours, continuent d'offrir des produits locaux. Il est important de soutenir cette économie locale et de maintenir cette activité.



Toutes nos félicitations à Daniel Reiner

Le 14 juillet dernier, Daniel Reiner a été élevé au grade d'officier de la Légion d'Honneur. Député puis sénateur, il a aussi été Maire de Blainville sur l'Eau de 1983 à 2001.

Nous sommes les héritiers de son action pour l'accessibilité de tous à la culture et la mise en place des nombreux services municipaux que notre commune possède encore actuellement.

Les Blainvillois lui sont reconnaissants.



Évelyne Sasseti

Adjointe chargée de l'administration générale, des finances et de la communication

Cadre de vie & Environnement



Les chiens et leurs maîtres

La mairie est fréquemment sollicitée sur des problématiques en lien avec la présence de chiens dans la ville. Les aboiements et la divagation de ces animaux de compagnie génèrent des nuisances et mettent parfois en danger les Blainvillois.

L'arrêté municipal du 23 novembre 2015, dont sont reproduits deux articles ci-dessous, précise les contraintes qui s'imposent aux maîtres de ces chiens.

ARTICLE 5 – Tous les chiens circulant sur la voie publique, dans les lieux publics, dans les parcs, promenades et jardins communaux ouverts au public et sur les terrains d'évolution sportive doivent, même accompagnés, être tenus en laisse. Celle-ci devra être assez courte pour éviter tout risque d'accident.

ARTICLE 12 – Il est formellement interdit aux propriétaires de chiens ou à leurs gardiens de laisser ceux-ci déposer leurs déjections sur les trottoirs, bandes piétonnières ou toute autre partie de la voie publique

réservée à la circulation des piétons, le mobilier urbain, les jardinières et les façades d'immeubles ou les murs de clôture. Les propriétaires de chiens ou leurs gardiens doivent se munir de tout moyen à leur convenance pour ramasser eux-mêmes les déjections qui auraient été déposées hors des lieux aménagés à cet effet. Ils devront procéder sans retard au nettoyage de toute trace de souillure laissée dans les lieux publics, afin d'y préserver la propreté et la salubrité. Le non-respect de cette prescription sera sanctionné par une amende prévue pour les contraventions de la 1^{ère} classe.

Une première action de sensibilisation des maîtres de chiens au respect des espaces publics et des personnes fréquentant le site, s'est déroulée en juillet, rue de la Filature.

La mairie, confrontée à l'irrespect des règles par certains, engagera des actions coercitives dès septembre.

Les drones

L'utilisation de drones de loisirs est en expansion. La loi est venue encadrer cet usage, qui doit respecter ces règles :

- Ne pas survoler des personnes
- Respecter les hauteurs maximales de vol (150 mètres de hauteur en général)
- Ne jamais perdre de vue son appareil et ne pas l'utiliser la nuit
- Ne pas faire voler son appareil au-dessus de l'espace public en agglomération
- Ne pas faire voler son appareil à proximité des terrains d'aviation

- Ne pas survoler de sites sensibles ou protégés : centrales nucléaires, terrains militaires, réserves naturelles...
 - Respecter la vie privée des autres, en ne diffusant pas les prises de vues sans l'accord des personnes concernées, et en n'en faisant pas une utilisation commerciale
- Vérifier dans quelles conditions on est assuré pour la pratique de cette activité

Le type d'appareil impose également des contraintes spécifiques (signalisation lumineuse, autorisation de vol délivrée par la DGAC...).

En cas de doute, se renseigner auprès de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC).

Poubelles sur les trottoirs

La mairie constate la présence de poubelle sur la voie publique hors des jours d'enlèvement prévus et ce, malgré des actions d'information récurrentes.

La mairie poursuivra son action, sous la forme de sanctions pécuniaires, pour faire cesser ces insalubrités.



Campagne de coupe de bois 2019-2020

Nous vous informons que les personnes qui souhaitent participer aux coupes de bois de l'hiver prochain peuvent s'inscrire en mairie dès maintenant. La date de clôture des inscriptions est fixée au 15 septembre 2019. Le bois coupé est destiné exclusivement à la consommation personnelle du cessionnaire.

Achat de bois

Nous informons les Blainvillois qu'ils peuvent commander du bois de chauffage en mairie.

Le prix livré au domicile est de 45 euros le stère. Les livraisons débuteront au printemps.



Travaux & Urbanisme

Jour de la nuit

Nous vous donnons rendez-vous à l'animation du « Jour de la nuit », rue de la filature, le samedi 12 octobre 2019 à partir de 17 heures.

Au programme :

- stand de sensibilisation aux économies d'énergie et à la nature
- marche nocturne
- conte avec Natura passion,
- animations
- les propriétaires de télescopes et lunettes astronomiques sont invités à se rassembler sur l'Entre-deux eaux pour observer les étoiles dans un ciel non pollué par la lumière artificielle.
- L'association O'Rendez Vous des voisins vous proposera une petite restauration sur place.

Comme les années passées, il sera procédé à l'extinction totale de l'éclairage public dans la nuit du 12 au 13 octobre.



Circulation

Suite aux différentes réunions publiques (présentation disponible sur le site de la commune), des modifications de circulation sont envisagées dans les rues de notre cité. Ces modifications, annoncées dans le Blainvillois de juillet-août, devraient être réalisées dans le courant du mois d'octobre.

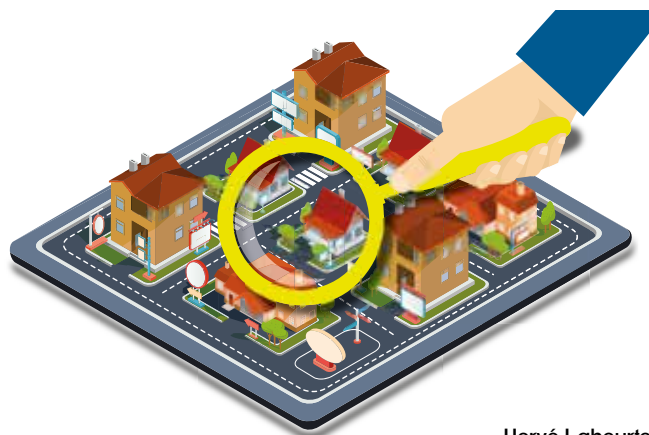
Contrairement à ce qui a été annoncé lors du précédent numéro, la phase de test au niveau du carrefour Gallieni ne sera réalisée qu'à partir des vacances de la Toussaint pour une durée d'un mois. Cette opération ne pouvant être réalisée en même temps que les travaux de la rue des Corvées.



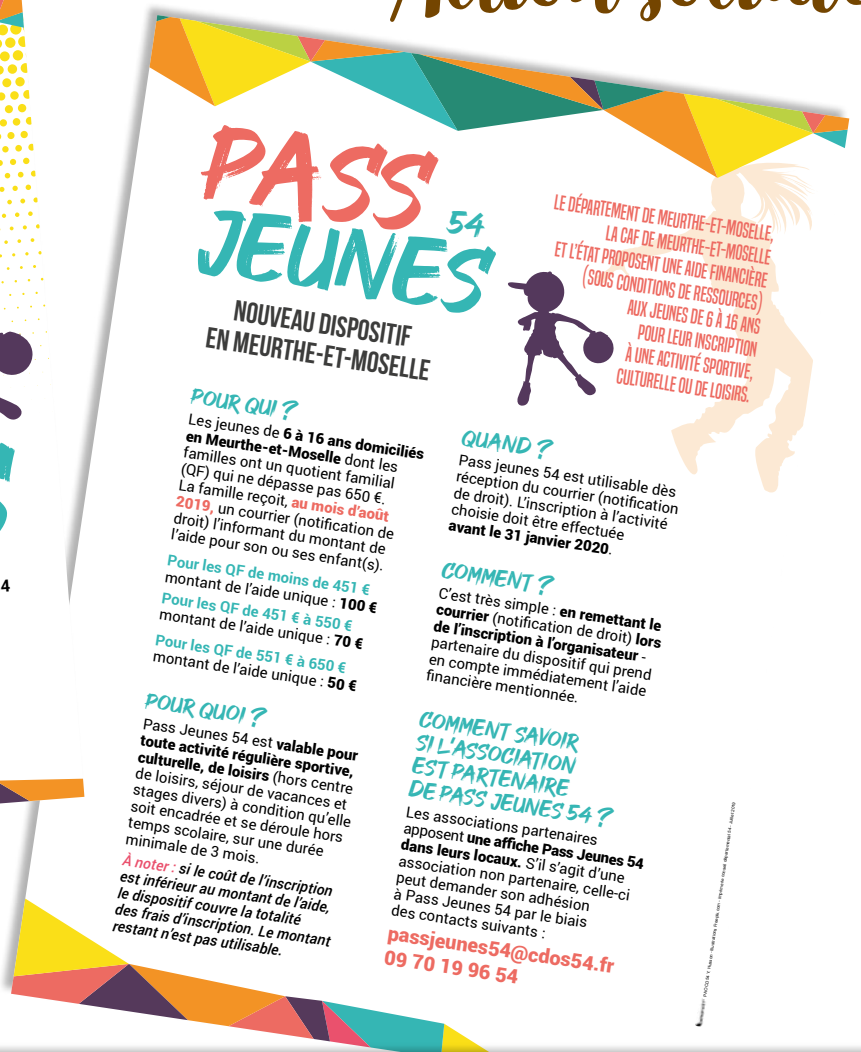
Plan local d'Urbanisme

Nous travaillons actuellement sur une modification simplifiée du PLU de la Commune afin de **faciliter la réhabilitation des constructions existantes**, notamment pour **l'amélioration des performances énergétiques**, afin d'éclaircir l'implantation des annexes ainsi que pour faire **la demande d'autorisation d'extension du cimetière** (régularisation).

La procédure devrait être finalisée au plus tard pour le début de l'année prochaine. Le dossier sera bien évidemment mis à la disposition du public en mairie conformément à la réglementation.



Action sociale



Tickets jeunes Études année scolaire 2019/2020

Ils s'adressent aux jeunes Blainvillois, nés entre le 01/01/1995 et le 31/12/2003 qui poursuivent des études universitaires ou qui se trouvent en formation professionnelle non rémunérée (les bourses de type : Bac Pro, BEP, CAP, etc... n'ouvrent pas droit à cette aide).

D'un montant de 75 euros par an, renouvelable sur 3 ans maximum, cette aide permet d'alléger les charges liées à la formation.

Art Floral
Les séances d'art floral auront lieu le jeudi 19 septembre et le jeudi 17 octobre à 20 h 30, Salle Cabu.

Tarifs : 17 euros pour les Blainvillois et 20 euros pour les extérieurs.

Le CCAS participe toujours à hauteur de 3 euros par séance pour les Blainvillois.

Inscriptions obligatoires respectivement avant le 16 septembre et le 14 octobre.

Pour tous renseignements, merci de contacter Mme Concheri Sarah au 06 60 09 09 14.

Tickets Sports, Loisirs, Culture

Pour les jeunes de 6 à 18 ans, (nés entre le 01/01/2001 et le 31/12/2013).

Planche de 42 euros à utiliser dans toutes les associations et clubs de Blainville-sur-l'Eau et Damelevières, à l'École Municipale d'Enseignements Artistiques, aux activités du CCAS pour alléger les frais d'inscriptions.

Les demandes sont téléchargeables sur www.blainvillesurleau.fr ou disponibles à l'accueil de la Mairie.

Renseignements au CCAS les mardis et jeudis de 9h à 12h et de 15h30 à 17h30 ou le mercredi de 9h à 12h.
Téléphone : 03 83 75 50 32.

Sarah Concheri
Adjointe déléguée à l'Action Sociale et au Logement

Du côté de nos aînés

Repas Temps Libre

Une fois par an, le repas du temps libre se délocalise rue du Bac.

En effet, le 19 juin a eu lieu la rencontre entre les participants de ce repas bimensuel, les résidents de la Maison de Retraite et les personnes accueillies à l'Accueil de Jour « Les Alondrelles ». Monsieur Le Maire a honoré de sa présence ce moment d'échanges et de convivialité.

Cette journée a été organisée conjointement avec le service Animation de l'EPHAD et le CCAS avec l'appui de nombreux bénévoles et le personnel des deux établissements. Les Services Techniques de la ville ont assuré la partie logistique.

Après le repas partagé en commun, l'École Municipale d'Enseignements Artistiques a assuré la partie animation, les enfants ont ainsi présenté leur travail de l'année. Ce qui a enchanté le public attentif, heureux et charmé.

À l'année prochaine.

À l'issue de ce beau moment de convivialité et avant de se quitter, ce sont des enfants radieux qui ont reçu un sachet de friandises de la part des aînés.

Dates des prochains repas temps libres :

Les mercredis 11 et 25 septembre – 9 et 23 octobre.



Réunion Débat

« Droit à mourir dans la dignité »

Le 11 octobre à 20h, salle des mariages de la mairie de Blainville, le CCAS propose une réunion débat en partenariat avec l'ADMD (**A**ssociation au **D**roit à **M**ourir dans la **D**ignité) représenté par Monsieur Michel Denis, délégué de Meurthe et Moselle.

Cette réunion permettra d'évoquer les problèmes éthiques, philosophiques, moraux et culturels.

Monique Petitdemange
Conseillère déléguée aux personnes âgées et aux publics en difficulté

Rappel des nouveaux horaires des écoles

ÉLÉMENTAIRE	lundi	8h15 – 11h45	13h45 – 16h15
	mardi	8h15 – 11h45	13h45 – 16h15
	mercredi	Périscolaire	
	jeudi	8h15 – 11h45	13h45 – 16h15
	vendredi	8h15 – 11h45	13h45 – 16h15

MATERNELLE	lundi	8h15 – 11h40	13h40 – 16h15
	mardi	8h15 – 11h40	13h40 – 16h15
	mercredi	Périscolaire	
	jeudi	8h15 – 11h40	13h40 – 16h15
	vendredi	8h15 – 11h40	13h40 – 16h15

Equipes de direction des accueils périscolaires

Suite au départ de Franck Bun, et au changement de poste de Leslie Communal-Vicenzotto, qui intervient depuis le 8 juillet dernier à la Ludothèque Municipale, deux nouvelles personnes intègrent l'équipe de direction périscolaire et extrascolaire.

Ainsi, **Samuel PERRIER** en poste depuis le 8 juillet 2019, sera en charge de la direction de Macaron à la rentrée, en binôme avec l'adjointe, **Patricia WESTRICH**, qui intervenait à Brimbelle jusque-là.

À Brimbelle, **Élodie ALBINI** reste en direction et sera épaulée par **Béatrice CHAPLEUR** qui intègre l'équipe en tant qu'adjointe après avoir été animatrice dans chacune des structures.



LUDOTHEQUE

Du nouveau ...

Leslie Communal-Vicenzotto, bien connue des services du périscolaire, a pris ses fonctions au sein de la Ludothèque début juillet. Elle y a rejoint **Stéphane Dobson** qui est en place depuis quelques mois.

En attendant que les nouveaux locaux soient aménagés à la place de la crèche Bergamote, la Ludothèque occupe la salle du 1^{er} étage de la Médiathèque.

Les ouvertures au public, sont désormais:

En période scolaire : le mercredi : 9h30-11h30 et 14h30-17h, le vendredi : 16h30-18h30, le samedi : 14h30-17h.

En période de vacances scolaire : les mardis et vendredis : 15h-19h, le mercredi : 9h30-11h30 et 14h30-17h, le samedi : 14h30-17h.

En plus des activités ludiques pour tous les âges, il sera maintenant proposé des activités spécifiques pour les plus grands : diffusion de films, mise à disposition de consoles de jeux vidéo, jeux de rôles ...

Voir le programme détaillé, pour les semaines à venir, en page Culture.

Les projets fourmillent, les activités sont prêtes... N'hésitez pas à venir nombreux rencontrer cette nouvelle équipe. Tous à la ludo !

ÉTÉ 2019

Chantier Loisirs Jeunes

Du 8 au 12 juillet dernier, 16 jeunes, âgés de 11 à 15 ans, ont participé à un des deux chantiers loisirs jeunes, organisés cet été par la commune en partenariat avec la CAF.

Ils ont ainsi préparé le fléchage du parcours naturel situé dans la forêt face au Collège, remis en peinture les jeux au sol de l'école élémentaire du Haut des Places et enfin créé un terrain de pétanque sur le haut de la carrière. Les jeunes ont apporté leur repas de midi et les ont pris en commun sauf le mercredi où la collectivité a pris en charge un barbecue pour nourrir les troupes.

En contrepartie des travaux effectués, la commune leur a organisé la journée du vendredi au Parc d'attractions Walgator de Maizières les Metz, en prenant à sa charge le transport, l'accès au Parc ainsi que la restauration.

La semaine s'est passée dans la bonne humeur et les jeunes se sont investis sans compter pour la réussite du projet, accompagnés par **Gaëtan MACHINET**, agent du Pôle Enfance-Jeunesse, et **Ludovic COLLET**, agent du Pôle Technique.



Vie associative

Quelle effervescence en cette fin d'après-midi de ce lundi 1^{er} juillet aux abords de la salle Cabu. La raison était double. À l'issue de la saison sportive, nous avons décidé de remettre la bourse d'aide aux jeunes sportifs de haut niveau habitant Blainville-sur-l'Eau et également d'honorer celles et ceux qui, à titre individuel ou collectif, ont particulièrement brillé durant cette année au sein de leur discipline.

Deux bourses ont été délivrées à deux jeunes remplissant les différents critères définis par le règlement. D'abord, **Lorye Ruyer qui pratique la boxe depuis l'âge de 9 ans** au sein du prestigieux club de Dombasle. Elle enchaîne les victoires lors de tournois européens lui permettant de se préparer pour les championnats d'Europe. Ensuite, **Nicolas Juge qui pratique le tchoukball**. Il s'entraîne au club de Blainville et avec l'équipe de France une fois par mois. Il participe cette année à la coupe du monde. Cette bourse de 500€ chacun viendra en aide à ces deux champions principalement pour leurs frais de déplacement.

Parmi les autres sportifs invités, les judokas ont été les premiers à être mis à l'honneur par M. le Maire. Félicitations à **Isaure Simon, Émile Breton, Pierre-Arnaud Alves, Adrien Rebout, Gabin Blanchetete et Theo Kempf** pour leurs résultats au niveau local, régional et national.

En sports collectifs, deux sections de l'ACBD omnisports étaient présentes : **le handball**, avec l'équipe des moins de 11 ans qui a terminé 1^{ère} de sa poule et gagné la coupe Rousseau, ainsi que deux équipes de la section football, les **séniors 3**, terminant 1^{er} de groupe en championnat de 4^e division de district, et l'**équipe des U15**, pour son parcours en championnat de régional 3 et leur participation au tournoi international de la Madewis

Cup qui les amènera prochainement à la phase finale à Lyon.

Les derniers à être félicités ont été les JSP pour leurs performances collectives et individuelles. La section de Blainville-Damelevières a remporté la 1^{ère} place au cross départemental et au challenge de la qualité (épreuves athlétiques et spécifiques). Ceci n'était jamais arrivé ! **Bravo à Ethan Serrurier, Joris Wolf, Pauline Ragon, Camille Clausse, Océane Tramassure et Nathan Alimi.**

Toutes nos félicitations à ces nombreux sportifs et tous nos encouragements pour l'avenir. Un grand merci aux différents bénévoles encadrant ces jeunes et moins jeunes sans qui cette réussite ne serait pas possible.



Michel Guth
Conseiller délégué à la vie associative

La Tribune

Expression des élus de Blainville toujours en action

Lors des différents conseils municipaux qui se sont tenus en juin et juillet, il a été proposé la modification du tableau des effectifs des agents municipaux avec

des fermetures et ouvertures de postes au niveau du pôle animation suite au départ d'un agent de direction des structures jeunesse et à la réorganisation des rythmes scolaires, et

des promotions de dix agents à compter du 1^{er} septembre 2019 - notamment 7 au pôle technique, 1 à l'administratif, 1 au pôle jeunesse et 1 au service des écoles maternelles.

il est précisé dans le même temps que les postes restant vacants seront fermés ultérieurement.

Compte tenu de ces différents éléments, nous avons demandé des précisions sur l'organisation des services et tout particulièrement sur la rentrée scolaire avec la scolarité obligatoire des enfants de 3 ans, l'arrivée de nouveaux habitants (au HDP suite à l'ouverture du lotissement). Quels sont les mouvements ? Nombre de classes par école, des enseignants et des agents municipaux liés à la réorganisation du périscolaire etc... À cela, pas réponse explicite, Mr le Maire nous renvoie à des réunions de commissions, or sur ces domaines il n'y en a pas eu !

C'est à croire que les conseillers n'ont surtout pas à être informés.

Nous terminerons ce point en saluant la décision unanime du conseil pour la mise en œuvre des repas à 1 Euro à compter de cette rentrée scolaire.

Toujours sur le fonctionnement des services, nous avons demandé quand aurait lieu le recrutement d'un ASVP en remplacement de l'agent parti vers une autre région - Réponse : il n'en est pas question ; c'est un problème de moyens !

Voilà une réponse d'autant plus surprenante que le poste est budgétisé et que « la commune n'est pas sous tutelle » selon les termes utilisés par Mr le Maire pour expliquer la non responsabilité de la commune dans le retard des travaux de la rue des corvées - Donc ce n'est pas un problème de moyens mais une volonté politique- il faut détruire ce que les élus du mandat précédent ont construit !

N'est-ce pas un problème de sécurité des agents qui se pose ? Laisser fonctionner ce service avec un seul agent, n'est-il pas dangereux pour l'agent ? Sur ce point votre avis nous intéresse.

A bientôt pour évoquer avec vous tous ces points lors du rendez-vous des associations le 7 septembre à la MFC où nous serons présents.

Bonne lecture

Blainville le 20/08/2019.

Les conseillers de « Pour Blainville toujours en action » Facebook : Blainville toujours en action

Annie FARRUDJA, Mimi HUSSON, Christian PILLER, Martine CLAUSSE, Bertrand DANIEL, Delphine CUDEY.

Texte fidèlement reproduit, seule la taille est changée pour permettre son insertion complète.

Spécial Patrimoine

Durant toute l'année 2019, nous proposons aux Blainvillois de découvrir ou redécouvrir leur patrimoine communal au travers de multiples actions au fil des mois.

L'Agenda

Samedi 28 septembre Grande journée Patrimoine en Fête à Blainville

Le matin en centre-ville

Les portes de Blainville (XVII^{ème} siècle)

10h00 : Inauguration des nouveaux panneaux indiquant leur emplacement.

Rendez-vous au feu rouge, à l'angle des rues Leclerc et Colonel Driant, pour une déambulation dans la grande rue.

La Place de Lorraine et ses halles

11h00 : Concert « Notre patrimoine en musique »
Présenté par l'École de Musique et d'Enseignement Artistique

12h30 : Pot convivial

L'après-midi dans la carrière du Haut des Places

Les traditions toujours vivantes

14h00 : Échoppes des savoir-faire par des artisans locaux

Animations pour les enfants autour d'activités traditionnelles

Concours culinaire de recettes lorraines
Buvette, petite restauration locale

16h00 : Grand spectacle Équestre médiéval
Présenté par la troupe du Ménéil Saint Michel.

17h30 : Résultat du concours culinaire

18h00 : Fin de la manifestation

Concours culinaire de recettes lorraines

Le concours est organisé par les jeunes du CMJ.

Il s'agit de réaliser une recette lorraine pour 4 personnes (entrée froide ou dessert) accompagnée d'une fiche expliquant son histoire.

Règlement:

- Une seule participation par famille.
- 3 catégories :
- Individuelle de 12 ans à 16 ans
- Individuelle + 16 ans
- Duo 1 adulte et un enfant de moins de 12 ans
- Le plat et la fiche doivent être présentés de façon anonyme, avec une cloche ou un couvercle, et déposé au stand impérativement entre 14h et 15h.
- Pour le jury, les critères d'appréciation seront l'esthétisme de l'assiette, la dégustation et la qualité de la fiche relatant l'histoire du plat.
- Les participants devront être présents lors de la remise des prix à 17h30.



Dimanche 27 octobre

Animation autour de la brasserie artisanale

• à la Brasserie « Le Paradis »,
rue de la filature.

10h00 : Atelier de brassage

(Nombre de places limité, sur inscription avant le 20 octobre en Mairie ou au 03 83 75 70 05 ou mairie@blainvillesurleau.fr).

• rue de la filature (face à la Brasserie)

12h00 : Barbecue type auberge espagnole

15h30 : Animation musicale par « Raymond court toujours ».

Animation gratuite et ouverte à tous.



Comité des fêtes

Feux de la Saint Jean

Le 29 juin dernier, comme chaque année, les traditionnels feux de la Saint-Jean ont réuni des centaines de petits et grands à la Carrière du Haut-des-Places.

Certains étaient venus pour se restaurer, d'autres pour se rafraîchir, d'autres pour danser ... dans l'attente du moment tant attendu.

Les majorettes et la fanfare les Libellules ont inauguré la manifestation et l'animation musicale a débuté.

À 22 h 30, le compte à rebours a été lancé par le Président. Le premier coup fut lancé et la magie des feux d'artifice est apparue, rythmée sur un fond musical jusqu'au bouquet final. Les feux de Bengale, premiers signes de l'embrasement de la structure, ont suivi et la magnifique reproduction du Land Rover de l'un des bénévoles s'est embrasée. Danses et chants ont ensuite rythmé la fin de la soirée.

Une tradition toujours bien ancrée qui sera bien évidemment renouvelée l'an prochain.



Festivités du 14 juillet

À cause d'une météo incertaine, les jeux d'adresse ont débuté timidement à la zone de loisirs de Damelevières. **Puis une cinquantaine d'enfants est venue tester les différents stands où les attendaient jeux de quilles, chamboule tout ...** Des points étaient distribués à chaque étape du parcours et chacun a pu choisir une récompense avant de quitter le site.

Place ensuite au défilé des associations qui est parti de la Mairie de Blainville-sur-l'Eau pour Damelevières.

Puis les lanternes célestes ont éclairé le ciel, en préliminaire du magnifique feu d'artifice qui a réuni des centaines de personnes.

Une très belle journée bien remplie et très réussie grâce à la collaboration de tous les bénévoles, des élus et des deux municipalités.



À venir

Dimanche 15 Septembre COURSE DE CAISSES À SAVON

Avis à tous les amateurs de spectacle !

Pour la seconde fois dans la commune, une course de caisses à savons se déroulera dans le quartier du Haut-des-Places, en collaboration avec COLOCAS (Comité Lorrain de Caisses à Savon). Une centaine de véhicules venus de toute la région seront présents.

Venez les encourager de 10 h 00 à 18 h 00. Les plus bricoleurs pourront se joindre à eux en créant leur propre véhicule.

Modalités et inscriptions disponibles sur le site <https://blainvillesurleau.fr> - «Mairie» - Rubrique «document à télécharger».
Buvette et restauration rapide sur place.

Dimanche 29 septembre BROCANTE DES COUTURIÈRES

De 09 h 30 à 17 h 30

Maison des Fêtes et de la Culture
ENTRÉE LIBRE

Buvette et petite restauration sur place.
Réservation jusqu'au 23 septembre dernier délai.

Dimanche 13 octobre VIDE-DRESSING D'AUTOMNE

De 09 h 00 à 17 h 00

Maison des Fêtes et de la Culture
ENTRÉE LIBRE

Buvette et petite restauration sur place.
Réservation jusqu'au 07 octobre dernier délai

Samedi 26 octobre SOIRÉE ANNÉES 80

À partir de 20 h 00

Maison des Fêtes et de la Culture
Animée par ABYAL

ENTRÉE : 17 euros avec paella
Réservation jusqu'au 21 octobre dernier délai.

Renseignements et réservations

06 95 88 08 67

comitedesfetes@blainvillesurleau.fr

Facebook : Comité des Fêtes de
BLAINVILLE-SUR-L'EAU

Culture & Animations

EMEA

Félicitations à Julie Bibler

Bercée par la musique depuis toujours, la professeure de piano, Madame Julie BIBLER, enseignante à l'EMEA depuis 2016, commence le piano à l'âge de 5 ans, d'abord en école de musique puis au conservatoire régional de Nancy.

Par ailleurs passionnée par l'audiovisuel, elle se forme pour devenir ingénieur du son en obtenant un BTS audiovisuel et une licence professionnelle dans l'enregistrement musical. Finalement, elle revient à son premier choix, la musique et le piano en particulier. Elle obtient son Diplôme de fin d'étude musical au conservatoire de Nancy en 2016 ainsi qu'une licence de musicologie.

Se découvrant une réelle passion pour la transmission, elle décide de se former au diplôme d'État de Professeur de piano au Pôle Musique et Danse de Metz, qu'elle a obtenu en juin dernier.

Sensible au handicap, Julie BIBLER a pour projet de se former à la musicothérapie dès septembre 2019.



Concert d'été

La saison musicale s'est conclue en beauté ce vendredi 12 juillet par une magnifique prestation de l'ensemble vocal de l'EMEA.



À l'issue d'un stage de 6 jours, les choristes ont présenté au public, venu fort nombreux, un vaste échantillon des musiques de Walt Disney. Jeunes et moins jeunes étaient ravis de retrouver un répertoire bien connu (Le Roi Lion- la petite sirène-Mary Poppins La Reine des Neiges, et bien d'autres).

Les musiciens, professeurs à l'École Municipale d'Enseignements Artistiques, ont accompagné avec talent les chanteurs sous la direction de Thomas JOLY qui dirigeait là son dernier concert avant de partir vers d'autres projets.

Un grand BRAVO à toutes et à tous !

Fête de la musique

La fête de la musique s'est déroulée le 21 juin, comme les autres années, dans la carrière du Haut des Places. Sous le soleil, le public est venu nombreux pour assister aux prestations de « Djef Gipsy et Matias » « Khôl » « Les Tri 'potes » et « the Loonies of the Underground ». Une bonne soirée avec une belle ambiance pour fêter l'été en musique !



Retraite aux flambeaux du 14 juillet

À 20 h00, la fanfare et le groupe des Libellules ont donné le signal du départ devant l'hôtel de ville de Blainville.

Précédées par les pompiers et des élus, les associations de Blainville et Damelevières, bien identifiées par leur panneau, ont entamé le parcours qui allait les mener jusqu'à la zone de loisirs. Chacune d'entre elles a reçu les encouragements du public tout au long du trajet.

Tous se sont retrouvés sur la zone de loisirs, les enfants équipés des lampions distribués, pour partager le pot de l'amitié offert par les deux municipalités.

Il ne leur restait plus qu'à attendre et admirer le feu d'artifice !



Nadine Gallois

Adjointe déléguée à la culture et à l'animation

Du côté de la Ludo ...

Les vacances se terminent et l'automne arrive. Les cartables alourdissent les épaules des écoliers, les bus se remplissent dans le petit matin blême de collégiens aux yeux hagards, de lycéens encapuchonnés... les jours rétrécissent... mais La Ludo est toujours là pour apporter joie et bonheur aux petits et aux grands !

ANIMATIONS SPÉCIALES EN PLUS DES SÉANCES HABITUELLES :

★ Battle Mario Kart ★

MARDI 10 SEPTEMBRE de 19h à 21h à Macaron
AUCUNE LIMITE D'ÂGE

Vous êtes convaincu de pouvoir éviter toutes les peaux de bananes et gagner le championnat ? Venez nous montrer ça sur circuit et écran géant ! Irez-vous jusqu'au bout face à vos adversaires ? Déguisement sur le thème Mario Kart bienvenu - Prix fabuleux pour le vainqueur !

SUR INSCRIPTION JUSQU'AU JEUDI 5 SEPTEMBRE.

★ Soirée Jeu de rôle ★

VENDREDI 27 SEPTEMBRE de 18h à 20h à La Ludo
À PARTIR DE 10 ANS.

Vous ne connaissez pas cet univers, nous allons vous le faire aimer. Devenez un elfe mystérieux ou un soldat de l'alliance rebelle... Votre imagination sera votre meilleure arme. Tout un monde à découvrir ! Déguisement sur le thème qui sera annoncé la semaine précédente.

SUR INSCRIPTION JUSQU'AU MARDI 24 SEPTEMBRE.

★ Karaoké ★

MARDI 8 OCTOBRE de 19h à 21h à Macaron
AUCUNE LIMITE D'ÂGE.

Leslie sera aux commandes et au micro pour vous permettre de révéler votre talent. Et sait-on jamais, peut-être serez-vous La Nouvelle Star ou le prochain gagnant de The Voice ?!

SUR INSCRIPTION JUSQU'AU JEUDI 3 OCTOBRE.

★ Création d'un film d'horreur « halloweenesque » ★

DU 22 AU 26 OCTOBRE jours et horaires de vacances à la Ludo
AUCUNE LIMITE D'ÂGE.

Toutes les étapes de cette superproduction seront passées au crible. Le tournage se fera dans la foulée.

★ Grande soirée film d'horreur ★

JEUDI 31 OCTOBRE de 18h à 20h30 à Macaron
AUCUNE LIMITE D'ÂGE.

Projection du film créé et tourné par les enfants en présence des participants. Projection d'un film sur le thème d'Halloween (pour tout âge) avec pop-corn à volonté, verre de sang frais, jus de crapaud et doigts de sorcières... Déguisement bienvenu.

SUR INSCRIPTION JUSQU'AU 29 OCTOBRE

Toutes ces animations sont gratuites. Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

INFORMATIONS/INSCRIPTIONS : 06 62 77 49 61
ou par mail : ludothèque@blainvillesurleau.fr.

Retrouvez plus d'infos sur la page Facebook de La Ludo :
[@laludodeblainvillesurleau](https://www.facebook.com/@laludodeblainvillesurleau).

À venir à l'EMEA ...

★ SOIRÉE THÉÂTRE ★

VENDREDI 27 SEPTEMBRE 20H30 à la MFC

Pièce intitulée «Diagnostic réservé»

Des situations cocasses dans un décor très hospitalier nous promettent une soirée pleine d'humour !

Entrée gratuite, pour tous les publics.

À venir à la MÉDIATHEQUE

★ SPECTACLE CULTUREL ET MUSICAL ★

MERCREDI 2 OCTOBRE 18H00 à la MFC

Un diaporama tiré du livre de l'auteur d'«Une histoire de Lunéville en chansons 1880-1918» sera présenté. Les élèves de l'École de musique se produiront sur scène pour interpréter certaines chansons sélectionnées dans le répertoire.

Entrée gratuite.

Organisé par la Médiathèque l'Eau Vive, l'EMEA, et M. Guy Lejaille, auteur.

★ L'HISTOIRE DE L'EAU ★

DU LUNDI 21 OCTOBRE AU VENDREDI 25 OCTOBRE de 10h à 12h et de 14h à 17h à la salle Cabu

*Animation pluridisciplinaire autour de l'eau :
THÉÂTRE- SPORT- LECTURE-ÉCRITURE*

Pour les enfants de 8 à 11 ans. Gratuit - Inscription obligatoire - Nombre limité.

Animation organisée par la CC3M et la Médiathèque « L'eau vive »

★ HEURE DU CONTE ★

VENDREDI 25 OCTOBRE de 14h30 à 16h30 à la Médiathèque

Des histoires et des petits jeux, pour les 5-10 ans, sont au programme de cette séance.

Inscription gratuite à la Médiathèque aux heures d'ouverture.

INFORMATIONS/ INSCRIPTIONS : 03 83 75 96 89
ou par mail : mediathequeleauvive@blainvillesurleau.fr

